

BUDGET 2012

Quels champs d'actions ?

Le budget communal s'élève à 15,5 M € pour l'année 2012. Découvrons les projets qui seront financés durant l'exercice en cours...



Sécurité, Salubrité publique

0,6 M €

Citons notamment :

- Installation de panneaux de sécurisation « intelligents » devant l'école Brassens
- Améliorer la propreté de la ville au quotidien ■



Aménagement Services urbains, Environnement Économie

3,5 M €

Citons notamment :

- Réaménagement du quai des Marronniers
- Travaux de prévention et de protection contre les inondations (cf. dossier)
- Aménagement de nouveaux parkings en centre-ville
- Travaux de voirie améliorant les conditions de circulation ■



Services généraux

2,8 M €

- Fonctionnement des services de la Ville (écoles, multi-accueil, police municipale...) ■



Enseignement, Formation Culture

1,2 M €

Citons notamment :

- Remplacement des huisseries à l'école Claire-de-Chandeneux
- Extension de la cantine scolaire
- Réfection de la toiture de l'école de musique ■



Santé, Social, Famille Logement

1,3 M €

Citons notamment :

- La livraison de repas à domicile est désormais assurée 7 j/7 par le CCAS
- L'éventail d'activités tous publics à Crest'actif
- 2012, l'année de mise en route du nouvel hôpital ■



Sport Jeunesse

1,3 M €

- Notamment les travaux de finalisation du gymnase Revesz-Long, un équipement de Haute Qualité Environnementale ■

Elles comptent sur nous...

À travers les services, les activités qu'elles proposent, les associations animent la vie des Crestois. Il est naturel de les accompagner et de les soutenir. Près de 200 000 € de subventions leur sont accordées par la municipalité. Ce concours financier, conforme aux années précédentes, permet de soutenir plus de 80 associations.

Culture et patrimoine : 80 350 €
 Vie associative : 56 610 €
 Sports : 35 700 €
 Social : 17 779 €
 Économie : 5 900 €
 Scolaire : 2 960 €

D'autres aides, tout aussi utiles, sont apportées au secteur associatif : la mise à disposition de locaux et de matériels, de multiples "coups de main" de la part des services de la Ville, des partenariats dans l'organisation de leurs manifestations... ■